

Prévoyance



Administrateurs



Là, pour votre prévoyance.

Retraites
Populaires

Là, pour vous conseiller

Planifier votre avenir avec notre conseil en prévoyance.

Vous êtes membre d'un conseil d'administration.

Saviez-vous que votre activité est considérée comme une activité lucrative, souvent accessoire, et qu'elle n'est généralement pas couverte par la prévoyance professionnelle (2^e pilier, LPP) ?

C'est pourquoi il s'agira, dans un premier temps, de distinguer si le revenu de votre activité au sein d'un conseil d'administration est considéré comme un revenu découlant d'une activité principale ou accessoire.

S'il s'agit d'une activité accessoire, il se peut que vous ayez diminué le taux de votre activité principale, et dès lors votre salaire et vos cotisations à la LPP, avec pour conséquence une diminution de votre future rente de retraite.

Cette conséquence n'est pas inéluctable et des solutions existent.

A chaque besoin, une solution

Si je suis déjà affilié-e à une caisse de pension?

→ Nous évaluerons avec vous les possibilités qui s'offrent à vous pour compenser l'éventuelle diminution de rente de retraite de votre 2^e pilier.

Si j'ai une activité principale en tant qu'indépendant-e?

→ Vous pourrez vous affilier à la LPP à titre facultatif et cotiser à un 3^e pilier. Chaque situation étant différente, nous vous conseillerons sur la meilleure solution dans votre situation.

Et si ma situation personnelle se modifie?

→ Nous vous accompagnons à long terme et vous conseillons dans l'adaptation de votre prévoyance lors de changements importants dans votre vie.

Selon votre situation, nous vous accompagnons en vous fournissant un conseil global personnalisé ou en vous proposant une planification financière.

Vous pourrez alors vous appuyer sur cette analyse pour prendre les mesures nécessaires afin d'envisager votre préparation à la retraite sereinement.

Envie d'en savoir plus ?

Nous vous conseillons volontiers dans l'une de nos 3 agences.

Vous pouvez nous contacter par courrier, e-mail ou téléphone, ou prendre directement rendez-vous sur notre site internet.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

Christophe Tribolet
Responsable clientèle privilège

021 348 23 25

c.tribolet@retraitespopulaires.ch

Lausanne (siège)

Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11

Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 51
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21

Nyon

Rue Neuve 4
1260 Nyon
Tél. 021 348 20 20